

INDIGO

LIGHTING

MAINTENANCE DES LUMINAIRES EXTÉRIEURS

- **Fréquence** : à chaque changement de lampe ou au minimum tous les ans. Pour les sites exposés (fortement pollués, bord de mer, etc.), un entretien plus rapproché s'impose en fonction des lieux.
- **Verre** : vérifier son état (éclat, cassé, ou point de chauffe anormale).
- **Câble** : si le projecteur est en façade, vérifier que le câble ne facilite pas le cheminement de l'eau (aménagement d'une « goutte d'eau »).
- **Presse-étoupe** : vérifier l'état du serrage et le bon état du caoutchouc. Contrôler l'état de corrosion et de fixation de tous les éléments extérieurs du projecteur.
- Enlever les déchets accumulés ; nettoyer, et graisser si besoin.
- **Remplacement impératif du verre/écran s'il est cassé ou ébréché, des joints endommagés ou usés.**

ATTENTION :

- **Inox 304** : ne convient pas au milieu salin (bord de mer).
- **Inox 316 (0,05% Carbone) ou Inox 316L (0,03% Carbone)** : convient au milieu salin (bord de mer) sous réserve d'un entretien approprié et régulier plusieurs fois par an (graissage si nécessaire).

La garantie est valable à condition que les instructions de montage et d'installation soient respectées, ainsi que l'entretien et de la révision des parties en verre et électriques.

La garantie n'est pas valable pour les dommages dus au mauvais emploi, abus ou accident qui entraîne une corrosion excessive. Les dommages des actes de vandalisme sont de toute façon exclus.

La garantie des luminaires ne couvre pas les désastres naturels.

CLASSIFICATION DES VOLUMES DE SÉCURITÉ

Pour toutes installations dans une salle d'eau se conformer impérativement à la norme :

■ VOLUME 0

C'est le volume intérieur de la baignoire ou du receveur de douche.
Sont autorisés les luminaires IPX7 de classe III - 12V en courant alternatif ou 30V en courant continu alimentés en TBTS.
L'alimentation de sécurité doit être installée en dehors des volumes 0, 1 et 2.

■ VOLUME 1

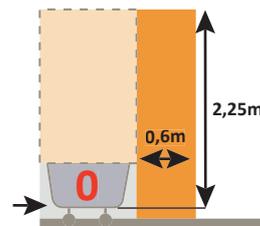
C'est le volume au-dessus du volume 0 et à 2,25 m au dessus du sol fini ou du fond de la baignoire si celui-ci est au dessus du sol fini. Sont autorisés les luminaires IPX4 (ou IPX5 en présence de jets horizontaux) de classe III - 12V courant alternatif ou 30V courant continu alimentés en TBTS. L'alimentation de sécurité doit être installée en dehors des volumes 0, 1 et 2.

■ VOLUME 2

C'est le volume délimité d'une part par la surface à génératrice verticale extérieure du volume 1 et une surface à génératrice verticale parallèle située à 0,60 m de la première. D'autre part par le sol et le plan horizontal aligné sur le haut du volume 1. Sont autorisés, les luminaires IPX4 (ou IPX5 en présence de jets horizontaux) de classe II - 230V et les luminaires autorisés en volume 1. L'alimentation de sécurité doit être installée en dehors des volumes 0, 1 et 2.

VOLUME CACHÉ SOUS LA BAIGNOIRE

L'espace situé sous la baignoire ou le receveur de douche aucun appareillage n'y est autorisé.



Volume 0 pour les douches à l'italienne sans receveur, aucun appareillage électrique n'y est autorisé.

